

# FICHE PROGRAMME

FORMATION (ref:RPS2V)

**MD**

CONSEILS FORMATIONS

## Prevention des RPS pour managers

Prévenir et gérer les Risques psychosociaux au quotidien pour les managers

### Description du service :

#### **OBJECTIFS :**

- Comprendre le cadre juridique et technique du harcèlement en entreprise
- Sensibiliser les managers aux RPS engendrés par les différentes formes de harcèlement
- Intégrer la prévention du harcèlement dans sa fonction managériale

#### **CONTENU :**

Les notions juridiques

- Définition du harcèlement moral et des risques ou pièges à éviter
- Définition du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- Connaître les apports de la loi du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes et de la loi Santé au Travail du 2 août 2021
- Qu'est-ce que la discrimination ?
- Clarifier et déterminer les différentes formes de harcèlement moral ou sexuel

Savoir détecter en pratique une situation de harcèlement en entreprise

- Distinguer les pratiques de la gestion managériale, de la relation professionnelle, des harcèlements et de la discrimination interdite
- Bien distinguer les éléments constitutifs du harcèlement moral face au stress et à la pression professionnelle
- Assurer la prévention des agissements sexistes

- Savoir appréhender les fausses victimes et les faux coupables
- Profil des possibles victimes, les types de possibles harceleurs et les techniques de l'harceleur
- Retour sur les bonnes pratiques et attitudes à adopter ou à privilégier en entreprise
- Appréhender les risques pour l'harceleur : l'enquête, les sanctions pénales ou civiles possibles, la discipline pour l'employeur : comment ?

#### Complément sur le cadre juridique des harcèlements

- Les différentes obligations de l'employeur et du cadre responsable
- La charge de la preuve
- Le rôle des instances représentatives du personnel
- Protections des témoins et victimes
- Le principe du droit d'alerte et de retrait
- Les sanctions pénales et civiles possibles contre l'harceleur et pour l'entreprise

#### Agir concrètement en cas de harcèlement : prévention et action

- La procédure de médiation
- Mener un entretien avec la victime/le harceleur/les témoins
- Propositions de méthodes et techniques d'entretien et de plans d'action

Trouver et mettre en place des solutions pour sensibiliser les salariés

#### **Validation :**

Un questionnaire est remis en fin de formation. La réussite à celui-ci (note supérieure à 16/20) conditionne la validation de la formation et la remise d'une attestation de réussite à la formation.

**Public visé :** Managers d'équipes

**Prérequis :** aucun

**Durée de la formation : 14h (2 jours)**

*Training available in English*

